



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-054

**PROGRAMME DE TRAVAUX
DE MISE AUX NORMES SECURITE
ET HYGIENE DE LA HALLE
DES MANIFESTATIONS**

**APPROBATION DU PROGRAMME
DE TRAVAUX ET DU PLAN
DE FINANCEMENT**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 25 mars 2016 et affichée le
25 mars 2016.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : **14 AVR. 2016**

SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq avril, le
Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après
convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe,
M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, Mme Sonia Bitaut,
M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain
Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien,
Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mémouna
Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme
Valérie Auber.

Absents représentés : M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint),
Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (par M. Jean Claude
Maillot 9^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint
(Mme Danila Bègue), M. Jean-Paul Babef (Mme Bibi
Fatima Anli), M. Ludovic Latra (M. Brandon Incana),
M. Jean-Hubert M'Simbona (Mme Brigitte Laurestant),
Mme Dorisca Tiburce (par M. Alain Iafar) Mme Mikaëla
Latra (Mme Catherine Gossard), Mme Sabine Le Toullec
(Mme Mémouna Patel), M. Patrick Jardinot (par
Mme Valérie Auber).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Karine Mounien à
17h09, M. Daniel Vassinot à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet,
Mme Firose Gador.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**PROGRAMME DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SECURITE ET HYGIENE
DE LA HALLE DES MANIFESTATIONS - APPROBATION DU PROGRAMME
DE TRAVAUX ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dossier de demande de subvention déposé en Sous-Préfecture de Saint-Paul le 10 mars 2016 portant sur la mise aux normes sécurité et hygiène de la Halle des Manifestations au titre de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » et « aménagement-Travaux –Environnement » du 22 mars 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2016 relatif à l'approbation du programme de travaux et du plan de financement des travaux de mise aux normes sécurité et hygiène de la Halle des Manifestations,

Mme Lacpatia, M. Mouniata, Mme Boyer, Mme Infante et M. Valy ne prennent pas part au vote,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le programme de travaux cité dans le rapport ci-annexé,

Article 2 : d'approuver le plan de financement prévisionnel relatifs à cette opération comme suit :

	Taux d'intervention	Montant H.T
Soutien à l'Investissement Public Local 2016 (Etat)	80%	277 580 €
Commune	20%	69 395 €
TOTAL		346 975 €

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

PROGRAMME DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SECURITE ET HYGIENE DE LA HALLE DES MANIFESTATIONS

Approbation du programme de travaux et du plan de financement

La Ville est propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée section BA 324 et des constructions qui y sont édifiées, constituant la Halle des Manifestations, un équipement public communal majeur géré par la Sem Gem'Port des Mascareignes.

S'agissant d'un établissement recevant du public de type L de 1^{ère} catégorie, la Ville doit engager des travaux de mise aux normes sécurité et hygiène du bâtiment.

Les travaux consistent en :

- La réfection des canalisations AEP et RIA ;
- La réhabilitation des blocs sanitaires ;
- La réfection de l'étanchéité de la toiture en tôle ;
- Le remplacement de la porte coupe feu du local à usage de stockage.

Coût prévisionnel des travaux :

- VRD- Plomberie – RIA :	84 775 € HT
- Maçonnerie- Sanitaire :	117 000 € HT
- Etanchéité toiture :	79 200 € HT
- Porte coupe feu :	30 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre :	30 000 € HT
- Contrôleur Technique et CSPPS :	6 000 € HT

Coût total des travaux H.T : **346 975 € HT**

Le plan de financement proposé est le suivant :

	Taux d'intervention	Montant H.T
Soutien à l'Investissement Public Local 2016 (Etat)	80%	277 580 €
Commune	20%	69 395 €
	TOTAL	346 975 €

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce programme de travaux ainsi que le plan de financement prévisionnel relatifs à cette opération.

